



Mamoudzou, le 28 septembre 2018

Objet : **Préavis de grève**

Monsieur le Préfet,

La FSU Mayotte dépose un préavis de grève pour **le jeudi 4 octobre 2018 et vendredi 5 octobre 2018** afin de rappeler à M. le Ministre de l'action et des comptes publics ses mandats nationaux concernant, d'une part l'amélioration des rémunérations et conditions de travail dans la fonction publique et d'autre part les revendications de la FSU Mayotte s'agissant de l'attractivité et la stabilisation des fonctionnaires titulaires.

Nous rejoignons les revendications portées par nos organisations au niveau national le 9 octobre prochain et nous y ajoutons nos demandes concernant **les rémunérations**.

- La révision des décrets de 2013 afin d'augmenter le montant de l'ISG et de passer l'indexation des salaires au moins au niveau de celle la Réunion (1,53)
- La reprise de l'AGS pour l'ensemble de tous les anciens fonctionnaires de Mayotte intégrés dans la fonction publique.

En matière de **fiscalité**, nous revendiquons

- Le placement des indemnités (IE et ISG) en revenus exceptionnels
- L'abandon du projet de baisse du plafond sur l'abattement fiscal de 40 %

Et enfin nous attendons des mesures sur la **valorisation** du service à Mayotte.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mon profond attachement au service public.

Henri NOURI, pour le co-secrétariat départemental de la FSU-Mayotte